

**PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURES**

SEANCE DU 28 MAI 2024

Les membres du Conseil municipal de la Commune de Mûres, se sont réunis à 19h00, salle Pierre REIGNIER, sous la présidence de Monsieur David DUBOSSON, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Daniel BALBO, Jean-Paul BERTHOD, Emmanuel BOUVIER, Etienne DENIGER, Florence HERITIER DAVIET, Thomas JACQUET, Adeline MULOT, Pascal PETRINI, Delphine POLLIER, Christelle MEINDER, David DUBOSSON,

ÉTAIENT EXCUSES

Jennifer DOMINGUES, Julie ROUPIOZ, Marlène BOULEN, Geoffrey PROUILLET

POUVOIRS DONNES

Jennifer DOMINGUES à David DUBOSSON

Julie ROUPIOZ à Delphine POLLIER

Marlène BOULEN à Daniel BALBO

SECRETAIRE DE SEANCE :

Thomas JACQUET

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	15
Présents	11

ORDRE DU JOUR

- Voirie Validation du devis
- Validation demande de subvention CDAS

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint il est 19h02.

Les conseillers Municipaux ne s'oppose pas au vote à main levée lors de cette séance.

Le procès-verbal du 30 mai 2024 est approuvé à l'unanimité – ou 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS.

-Voirie Validation du devis

Mise en place des zones prioritaires pour faire les réparations les plus urgentes.

Route de la Veise : 8 355 € ht (bi-couche)

Pont du Chêne 1 392 € ht (160 m2) (bi-couche)

Route de Chessy : 2 989 € ht (enrobé)

Croisement Pont du Chêne : 1 261 € ht (enrobé)

Cheminement de l'école : 3 170 € ht (enrobé)

Chemin de la Crétaz : 1 740 € ht (bi-couche)

Total : 24 879,60 TTC soit 20 733,00 € HT

APPROUVE A L'UNANIMITE ou 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS

- Demande de subvention au CDAS

La demande de subvention a été validé

APPROUVE A L'UNANIMITE ou 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS

La séance est close et levée à 19h32.

Le secrétaire de séance
Thomas JACQUET

Le Maire
David DUBOSSON

